INFORMATIONS CLIENT

LES DIFFERENTS PERMIS DE CONDUIRE

Quels permis pour conduire quels types de véhicules ?

PERMIS B

- Voiture
- Minibus (< 9)
- Camionnette (3.5 T max.)
- Camping-car (3.5 T max.)
- Le tricycle ou quadricycle à moteur

Pour tous les titulaires d'un permis ayant déjà circulé à 2, 3 ou 4 roues avant 2011. L'attestation de l'assurance faisant foi. Pour les titulaires du **permis B après 2011**, une **formation de 7h** est nécessaire.

- Véhicule avec remorque (750kg max.)
- Motocyclette (cylindrée < 125cm³)

PERMIS C, CE, C1, C1E

- Véhicules ou appareils agricoles ou forestiers (40 km/h max. (C, CE, C1, C1E))
- Camions (3,5 T < PTAC < 7.5 T (C, C1, C1E))
- Camions (PTAC > 7.5 T (C, CE))

PERMIS A1, A2, A

Motos

- Motos légères, puissance 15kw max.
- Motos avec puissance < 35kw
- Toutes les motos avec ou sans side-car / 3 roues à moteur quelle que soit leur puissance

PERMIS D, DE, D1, D1E

Les cars et bus

de + de 8 places + le conducteur (D) ; de plus de 8 places + conducteur + **remorque** > 750kg (DE) ; 16 places max, 8m long max + remorque 750kg max (D1) ; idem avec remorque>750 kg (D1E)

AUTO ECOLE PERMIS VANVES
16 AVENUE JACQUES JEZEQUEL - 92170 VANVES
Tél : 01 46 44 39 66 - Courriel : permis.vanves@gmail.com
Numéro de Siret : 984 160 424 000 11 - Numéro d'activité : 11922807692
Numéro TVA intra : FR 37 984160424 - APE/NAF : 8553Z - N° Agrément : E 24 092 0015 0

Ref Info11
Mise à jour le 02/01/2025